



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

5 @ 7 Conférence - Un pas de plus vers la loi-cadre sur l'économie sociale au Québec

Montréal, le 28 mars 2013 – C'est hier soir, à la Salle Multi de la Coopérative Méduse à Québec, qu'une cinquantaine de personnes ainsi qu'une cinquantaine d'internautes par webdiffusion simultanée, ont assisté au deuxième 5@7 Conférence organisé par le Chantier de l'économie sociale sous le thème de la future loi-cadre sur l'économie sociale au Québec. Que pensez-vous du projet de loi-cadre déposé à l'Assemblée nationale le 19 mars dernier ? C'était la question posée aux cinq panelistes invités, soit Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Linda Maziade, directrice générale du Fonds d'emprunt Québec et présidente du Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale, Pierre Charette, vice-président du Réseau de la coopération du travail du Québec, Gaston Bédard, directeur général du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et Claude Ouellet, président de la Coopérative de travailleurs ATENA et membre du Conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale.

Dans l'ensemble, les panelistes accueillent très favorablement le projet de loi-cadre qui, comme le soulignait Bernard Généreux de la FQM, devrait aboutir sur une loi qui rassemble plusieurs acteurs et qui reconnaît la société civile comme porteuse de solutions. Tour à tour, chacun des panelistes a pu également exprimer des préoccupations et cibler les points devant être bonifiés. L'enjeu de la représentation régionale a notamment été soulevé par Linda Maziade, directrice générale du Fonds d'emprunt Québec et présidente du Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale, qui a insisté sur le fait que les Pôles régionaux d'économie sociale doivent être reconnus nommément dans le projet de loi. Un autre élément important a été évoqué, celui du transfert d'entreprises, surtout dans un contexte où de nombreux propriétaires de PME se retrouvent sans relève. Pierre Charette, vice-président du Réseau de la coopération du travail du Québec, a été clair sur le sujet : « La loi-cadre devrait reconnaître un droit de rachat prioritaire d'une entreprise par les salariés et mettre en place des mesures et des programmes pour actualiser ce droit. »

Bien que les échanges qui ont suivis les interventions des panelistes confirment l'enthousiasme des différents acteurs pour ce projet de loi-cadre, le Chantier de l'économie sociale souligne l'importance du travail qu'il reste à faire en commission parlementaire jusqu'à l'adoption de la loi. Il réitère sa volonté de collaborer avec un ensemble d'acteurs et avec les pouvoirs publics afin de continuer à faire du Québec un exemple pour l'ensemble des sociétés qui aspirent à la prospérité et au développement durable, équitable et solidaire.

La vidéo de la conférence sera disponible sous peu sur le site www.webtv.coop. Des photos de l'événement sont également disponibles sur la page [Facebook du Chantier de l'économie sociale](#).

À propos du Chantier

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome ayant pour principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieu rural et urbain.

L'économie sociale au Québec en bref

L'économie sociale québécoise est composée d'environ 7 000 entreprises, coopératives et OSBL, œuvrant dans 20 secteurs économiques (arts et culture, agroalimentaire, commerce de détail, environnement, immobilier collectif, loisir et tourisme, technologies de l'information et des communications, médias, manufacturier, services aux personnes, etc.). Elle emploie plus de 125 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de 17 milliards de dollars annuellement, ce qui représente environ 8 % du PIB québécois.

-30-

Source : Chantier de l'économie sociale
Pour information : Carole Lévesque
(514) 899-9916, poste 238
Responsable des communications
Chantier de l'économie social